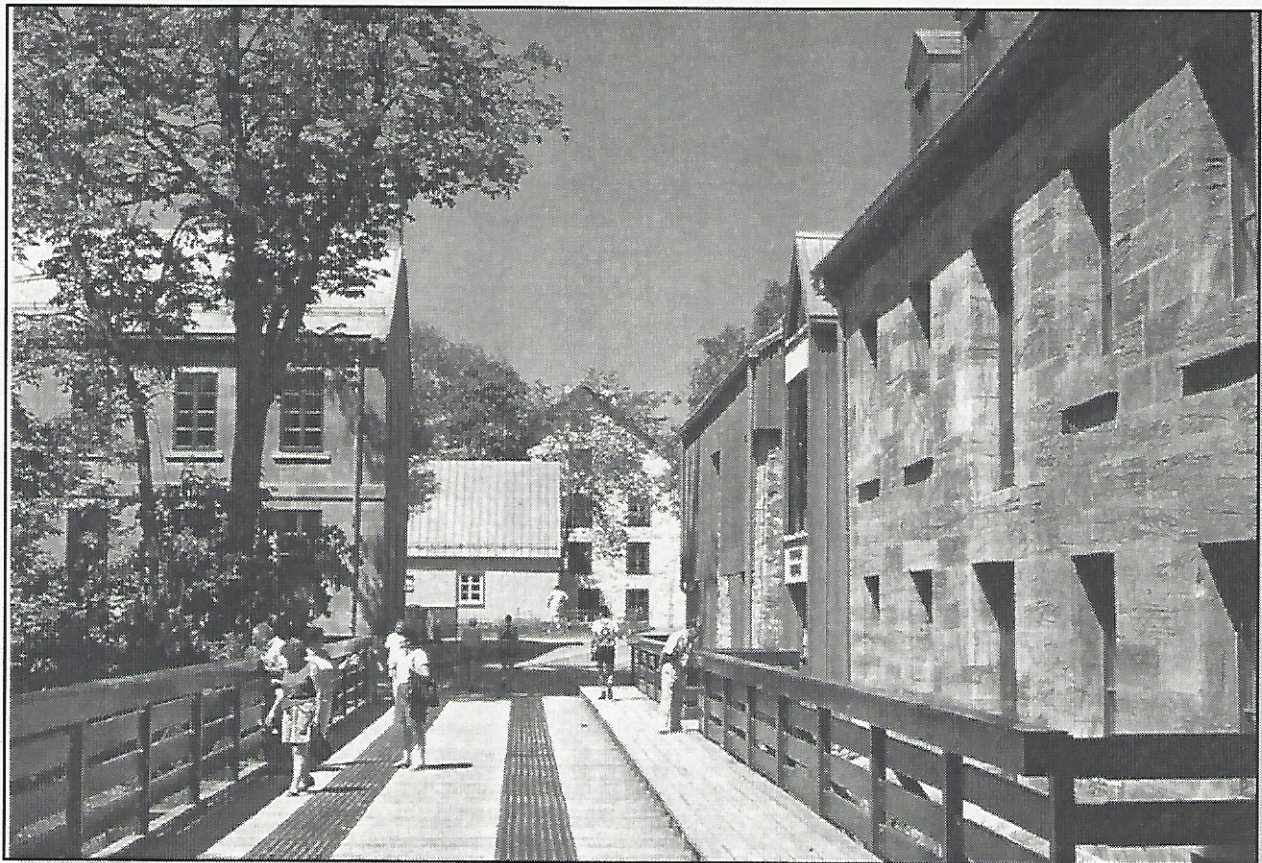


La Lucarne

La revue de l'association Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec

Vol. XXIV, numéro 4

Automne 2004



L'entrée du site de l'Île-des-Moulins dans le Vieux-Terrebonne

Photo: Gérard Beaudet

Congrès 2004 dans le Vieux-Terrebonne

En page couverture

Les bâtiments de l'Île-des-Moulins occupent le versant sud de l'île. Au premier plan, les moulins de la chaussée dans lesquels a été aménagée la bibliothèque municipale. Au deuxième plan, le bureau seigneurial qui abrite un petit centre d'interprétation et des bureaux. En arrière-plan, un bâtiment sanitaire se profile devant la boulangerie, derrière laquelle se dresse le moulin neuf; tous deux servent à la tenue d'activités culturelles et communautaires.

Source : Gérard Beudet, Découvrir Terrebonne. *Continuité*, no 60, print.1994

Source des illustrations accompagnant l'article de Gérard Beudet (voir pages 8 à 10)

Les photos illustrant l'article de Gérard Beudet sont extraites d'un document qui a été gracieusement mis à notre disposition par la Ville de Terrebonne : Vieux-Terrebonne, Dossier iconographique, Étude coordonnée par La Société technique d'Aménagement régional inc., publiée en juin 1994 en complément à une étude historique (1673-1992) réalisée par Léon Robichaud et Claude Pronovost avec l'appui du ministère de la Culture.



Sommaire

- Invitation au congrès 2004 3
- Sauvegarde 4
- Fiche technique 5
- Les secrets d'un vieux presbytère 6
- Ma bibliothèque 7
- Le Vieux-Terrebonne 8
- Activités 2004 11
- En bref 13
- Carrefour des petites annonces 14
- Congrès de l'APMAQ 16

La Lucarne

Rédactrice en chef : Anita Caron
Comité de rédaction : Agathe Lafortune, Louis Patenaude, Micheline Fecteau.
Collaboratrices, collaborateurs: Maryse Allard, Gérard Beudet, Réal Béland, Suzanne Dupuis, David Leslie, Marc Morest, Claude Sutto.
Photographies : Gérard Beudet, Marc Morest, Dossier iconographique sur le Vieux-Terrebonne - Société technique d'Aménagement régional inc..
Mise en page et transmission des textes : Agathe Lafortune
Mise à la poste : Gilles Paquin
Infographie : Michel Dubé
Imprimeur : Imprimerie de la CSDM
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
Dépôt légal : ISSN 0711 — 3285

Les membres du conseil d'administration 2003-2004

Anita Caron, présidente
(418) 246-3426

Réal Béland, vice-président
(450) 661-2949

Guylaine Hubert, trésorière
(514) 272-3582

Agathe Lafortune, attachée aux relations
(514) 332-5943

Gordon Lefebvre, conseiller
(514) 767-6311

Micheline Fecteau, conseillère
(514) 731-1125, (450) 298-5690

Louis Patenaude, conseiller
(514) 845-5915

Jacques Portelance, conseiller
(418) 259-7620

Pour devenir membre ou pour renouveler votre adhésion à l'APMAQ
Cotisation annuelle : 30 \$ par famille
Cotisation de soutien : 50 \$ ou plus
Pour recevoir votre carte de membre et un reçu, postez votre chèque au
Secrétariat de l'APMAQ
2050, rue Amherst
Montréal, Qc H2L
Téléphone : (514) 528-8444
Télécopieur : (514) 528-8686

La Lucarne est publiée en mars, juin, septembre et décembre de chaque année par l'association **Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec** (APMAQ)

L'adresse du secrétariat de l'APMAQ est le 2050, rue Amherst, Montréal Qc H2L 3L8

Téléphone : (514) 528-8444
Télécopieur : (514) 528-8686
Courriel : maisons.anciennes@sympatico.ca
<http://www3.sympatico.ca/maisons.anciennes>
Poste publications 40920008

On peut reproduire et citer les textes parus dans *La Lucarne* à la condition d'en indiquer l'auteur et la source.

Les opinions exprimées dans *La Lucarne* n'engagent que leurs auteurs.

Invitation au congrès 2004

Par Anita Caron

L'APMAQ tiendra son congrès annuel à Terrebonne les 1^{er}, 2 et 3 octobre prochain. Ce sera l'occasion pour les personnes présentes de découvrir le patrimoine architectural du Vieux-Terrebonne et le site historique de l'Île-des-Moulins sur lequel ont été sauvegardés et restaurés le bureau seigneurial de même que des moulins à farine, à scie et à carder du XVIII^e siècle et du début du XIX^e siècle érigés par des seigneurs entrepreneurs qui ont su exploiter le courant de l'eau.

Un atelier qui aura lieu le samedi matin permettra de faire le point sur le travail accompli au cours de 2003-2004 sur le dossier des assurances. La présentation par Raymond Provost du Plan d'implantation et d'intervention architecturale (P.I.I.A.) de la Ville de Terrebonne apportera par ailleurs un éclairage sur le pouvoir qu'ont les Municipalités ou un regroupement de Municipalités de désigner, dans leur plan d'urbanisme, un ou des secteurs à rénover, à restaurer ou à protéger.

L'Assemblée générale qui se tiendra dans la matinée du dimanche 3 octobre sera enfin le moment pour les membres de faire le point sur les actions menées en 2003-2004 et sur les projets à développer ou à poursuivre en 2004-2005. Des élections auront lieu à ce moment pour la désignation de quatre membres du Conseil. Un projet d'ordre du jour de cette Assemblée et un formulaire de mise en candidature comme membre du Conseil accompagnent l'envoi du présent numéro de *La Lucarne*.

Nous comptons avoir le plaisir de votre présence au Congrès et à l'Assemblée générale annuelle.



Les moulins de la chaussée vus depuis le surplomb de la rue Saint-Louis.

Photo: Gérard Beaudet

Outils de réglementation permettant aux MRC et aux municipalités de protéger et de mettre en valeur leur patrimoine bâti

Par Réal Béland

Le présent article se réfère principalement à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*. Cette loi accorde, entre autres, aux municipalités régionales de comté (MRC) le pouvoir d'élaborer et d'adopter un *schéma d'aménagement* dont les municipalités doivent tenir compte ensuite dans leur *plan d'urbanisme* et la réglementation afférente. Elle donne aussi aux municipalités et aux MRC des outils de réglementation leur permettant de fixer des règles, des normes et des critères d'évaluation encadrant les constructions et l'usage des bâtiments et des terrains sur leur territoire. Dans son plan d'urbanisme, une municipalité peut désigner un ou des secteurs de son territoire comme zone à rénover, à restaurer ou à protéger. Par la suite, elle peut assujettir la zone à une réglementation particulière. C'est le volet relié plus particulièrement aux zones à protéger et à restaurer qui sera abordé dans ce texte.

Inventaire du patrimoine et identification de zones d'intérêt

Un conseil municipal désireux de préserver, de rétablir en son état ancien ou de mettre en valeur des bâtiments dont le style architectural ou la valeur historique contribuent à donner à sa ville un caractère unique ou exceptionnel, est habilité par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* à désigner dans son plan d'urbanisme un ou des secteurs comme zone d'intérêt (à rénover, à restaurer ou à protéger). Cela suppose qu'une municipalité ou une MRC a effectué d'abord un inventaire qualitatif et quantitatif des bâtiments anciens et a précisé, après coup, les objectifs et les intentions de sauvegarde et de restauration s'y rapportant. Par la suite, la municipalité peut réglementer la zone d'intérêt et certaines catégories de constructions en se dotant d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

Plan d'intervention et d'intégration architecturale (PIIA)

L'établissement d'un PIIA par une municipalité exige deux conditions de départ : 1) l'existence d'un comité consultatif d'urbanisme (CCU) et 2) l'adoption d'un règlement cadre sur les PIIA.

La municipalité assure la qualité de l'implantation et de l'intégration architecturale en soumettant, dans le règlement cadre, certains territoires ou certaines catégories de projets à une évaluation qualitative lors d'une demande de permis ou de certificat; elle tient ainsi compte des particularités de chaque situation. Cette méthode d'évaluation des projets à partir de critères et d'objectifs plutôt que de normes, favorise la recherche de solutions novatrices dans un échange ouvert entre la municipalité et les promoteurs. Elle élargit les pouvoirs accordés aux municipalités en vertu de la *Loi sur les biens culturels* en permettant à celles-ci de fixer des conditions à l'émission d'un permis relatif à un bâtiment historique ou à une zone d'intérêt. Le règlement cadre concernant les (PIIA) est élaboré pour répondre aux caractéristiques particulières des milieux construits et naturels dans des zones d'intérêt. Il ne se limite pas seulement à l'architecture; il peut porter, entre autres, sur l'aménagement paysager, sur les perspectives visuelles remarquables, sur l'atténuation des conséquences visuelles négatives dont l'affichage...

Dans la plupart des cas en effet, l'enjeu réglementaire sous-jacent à l'approbation d'un PIIA sera d'assurer la bonne insertion de nouvelles constructions ou d'aménagements de manière à ne pas altérer le caractère des lieux ni à en rompre l'équilibre.

Le règlement cadre sur les PIIA doit faire l'objet d'une consultation publique et il n'entre en vigueur qu'à la suite de son examen et de son approbation par la MRC.

Une fois le règlement adopté, quatre grandes étapes mènent à la préparation et à l'approbation des PIIA : 1) la préparation des plans et documents d'appui par le demandeur de permis, 2) l'avis du comité consultatif (CCU), 3) une consultation publique sur le projet soumis (facultative) et 4) l'approbation par le conseil municipal (avec ou sans conditions).

Questions

Votre municipalité a-t-elle fait un inventaire de ses bâtiments d'intérêt? Dans son plan d'urbanisme, votre municipalité a-t-elle désigné un ou plusieurs secteurs de son territoire comme zone à rénover, à restaurer ou à protéger? A-t-elle adopté un PIIA?

Références

- Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, LRQ., c. A-19-1, articles 145.1 à 145.20.1 ; 120 paragraphe 1 et article 84, paragraphe 1.
- Ministère des Affaires municipales, *Les Plans d'implantation et d'intégration architecturale*, 1994, 38 pages.
- Ministère des Affaires municipales, *Les composantes du plan d'urbanisme : les zones à rénover, à restaurer ou à protéger*, collection «Aménagement et urbanisme», 1989.
- Sur le site du Ministère des Affaires municipales, on trouve, entre autres, des informations détaillées concernant *Les zones à rénover, à restaurer ou à protéger* et *Le règlement sur les PIIA*. Mots-clés : Ministère des Affaires municipales – Aménagement et Urbanisme – La prise de décision en urbanisme – Réglementation – Planification.

La restauration de maisons anciennes : une responsabilité collective

Par David Leslie, architecte

Mais pourquoi donc cet intérêt croissant pour les maisons anciennes? Je voudrais d'abord répondre ici d'une façon générale et je tenterai d'apporter ultérieurement plus de détails sur divers aspects de cette intéressante question.

Le respect des maisons anciennes fera de plus en plus partie de nos mœurs parce ce que ces maisons témoignent d'un passé dont nous voulons garder le souvenir. Elles reflètent nos traditions, notre style de vie, nos valeurs, en un mot, notre culture, une culture qui nous distingue. Notre héritage architectural, dans toute sa richesse, devient une source de fierté et la responsabilité de le conserver et de l'offrir en partage aux générations à venir fait maintenant consensus. Cet héritage traduit une partie de notre identité qui est à la base de ce que nous sommes aujourd'hui. Notre évolution au cours des ans, l'influence que nous avons exercée par l'attrait de nos réalisations nous démarquent des autres sociétés, forgent notre identité et nous aident à en prendre nous-mêmes conscience.

Je suis toujours très étonné par la qualité du travail des artisans que l'on découvre dans les constructions anciennes. Malgré l'utilisation de matériaux simples et naturels ainsi que d'outils, appareils ou équipements à technologie rudimentaire, il est très impressionnant de constater le soin que les artisans ont mis à construire les maisons d'autrefois. On ne se permettait pas de laisser tomber des détails afin de simplifier la construction car on avait le souci de bien faire les choses et de rechercher la beauté du résultat. Les artisans avaient la fierté de faire un travail minutieux jusqu'aux moindres détails et l'esthétique faisait partie intégrante des projets. L'ornementation constitue justement un élément clé dans les maisons historiques. Elle était nécessaire pour donner un style

aux maisons et assurer leur beauté finale. Les proportions ainsi que les symétries naturelles ajoutaient également à l'attrait visuel.

Souvent les maisons anciennes qui sont rénovées perdent des détails qui en établissaient la personnalité. Avec des matériaux sans vie et la disparition de leurs moulures ornementales les maisons se trouvent dépourvues de tout leur charme. Pour une rénovation respectueuse, il faut conserver et rehausser les éléments qui sont à l'origine du caractère distinctif de chaque maison. Il n'est pas nécessaire d'en faire un musée mais il est important d'en respecter les éléments caractéristiques.

Grâce à une approche architecturale et patrimoniale concertée, toute restauration visera à bien s'insérer dans le contexte des rues et des quartiers des municipalités ou villes. Les sites seront considérés en relation avec les voisins et on cherchera à ce que chaque maison contribue, beaucoup mieux que prise isolément, à la mise en valeur des autres dans un ensemble cohérent. Lorsqu'un regroupement de maisons réussit à établir un vocabulaire architectural élégant et puissant, l'impact devient d'autant plus remarquable.

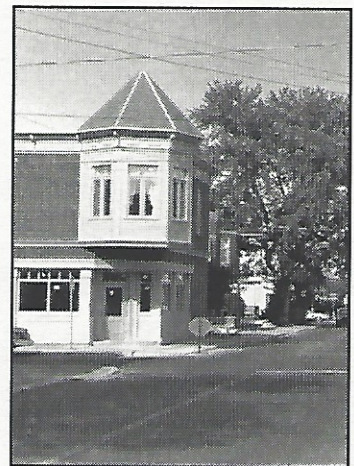
Les maisons anciennes confèrent donc, de fait, à leurs propriétaires, une responsabilité patrimoniale, celle de les respecter et de les préserver afin d'offrir à leurs concitoyens un témoignage de leur passé et de leurs racines. C'est une responsabilité envers la société à tous les niveaux. Face à la collectivité en général et plus concrètement face à la municipalité qui bénéficie de la présence de ces témoins du passé dans la vie et la croissance locale.



Coin Saint-Pierre et Saint-André à Terrebonne
Photo vers 1917: Le frère Savignac



Coin Saint-Pierre et Saint-André à Terrebonne
Photo 1994: Gérard Beudet



Coin Saint-Pierre et Saint-André à Terrebonne
Photo 1994: Gérard Beudet

Vie de l'association

Les secrets d'un vieux presbytère

Par Maryse Allard et Marc Morest

Ayant dernièrement découvert l'APMAQ, Marc Morest et Maryse Allard ont bien voulu partager avec les lectrices et lecteurs de *La Lucarne* quelques moments privilégiés de leur aventure récente comme nouveaux propriétaires d'un ancien presbytère.



Presbytère de Saint-Léonard-de-Portneuf
Photo : Marc Morest

Mon épouse et moi venons d'emménager dans l'ancien presbytère de Saint-Léonard-de-Portneuf, un petit village d'environ 1 000 âmes situé en périphérie de Saint-Raymond-de-Portneuf. Construit au début du siècle dernier (1898), le bâtiment a servi, pendant les douze dernières années, de centre de désintoxication sous le nom de Villa Saint-Léonard. L'an dernier, cet établissement a quitté le presbytère pour emménager dans de nouveaux locaux et alors, nous avons pu acquérir le presbytère pour en faire notre domicile.

Il s'agit d'une vaste maison de deux étages en briques rouges élevée sur une superbe fondation en pierre. Hormis le grand sous-sol, on y retrouve douze pièces ainsi que trois salles de bain. L'intérieur est entièrement fait de planches embouvetées : plancher, murs et plafonds. Les portes sont décorées de belles boiseries et d'une fenêtre pivotante au-dessus. Il y aura néanmoins beaucoup de travail de restauration à faire puisque tout est couvert d'au moins cinq couches de peinture.

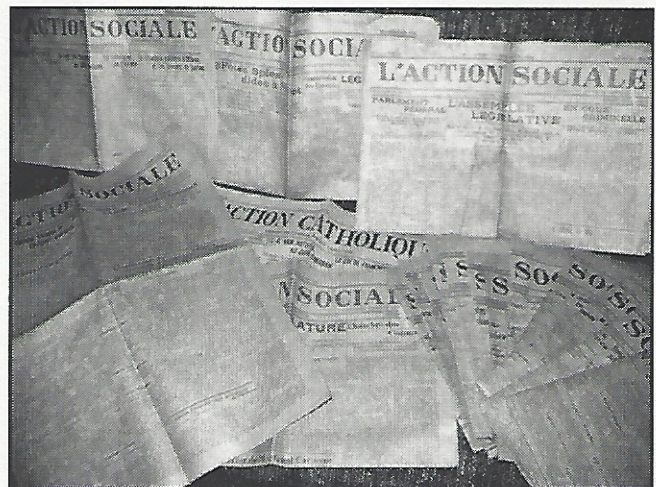
Une joyeuse trouvaille

La cerise sur le gâteau fut certainement la découverte au grenier, sous quelque 45 centimètres de copeaux de bois, d'un tapis de vieux journaux de *l'Action Sociale* (devenue *l'Action Catholique* en 1915) remontant à l'année 1909. Une vérification auprès de la Bibliothèque nationale du Québec m'a permis d'apprendre que la

BNQ ne possède pas ces journaux en version papier avant 1912. Les gens de la fabrique paroissiale ont été enchantés, non seulement de cette découverte, mais également de savoir que la BNQ est fort intéressée à acquérir ces journaux. J'en ai déjà déniché quelques dizaines et ma recherche n'est pas terminée! Il va sans dire que ce petit trésor sera légué aux archives de la BNQ compte tenu que la plupart de ces journaux sont relativement en bon état. Ce qui nous fait également chaud au cœur, c'est que les habitants de Saint-Léonard, visiblement fiers de leur presbytère, sont heureux qu'il serve encore.

Une nouvelle vie pour le presbytère

Nous sommes donc ravis de notre nouvelle demeure qui conviendra parfaitement à nos nombreuses activités. Nous exploitons une savonnerie artisanale ainsi qu'une entreprise de site Internet. Le sous-sol comprend une cave à vin où nous pourrions entreposer les « vins de pays » que nous fabriquons, dont un vin de bleuets et cerises sauvages. Nous sommes vraiment fiers d'habiter un bâtiment patrimonial et c'est avec joie que nous travaillerons à sa restauration tout en lui donnant une nouvelle vocation.



C'est le curé de la paroisse de Saint-Léonard-de-Portneuf, lecteur de *l'Action sociale* et de *l'Action catholique* au début du siècle, qui a déposé ces journaux dans le grenier de son presbytère.

Photo : Marc Morest

L'histoire du Vieux Montréal à travers son patrimoine *

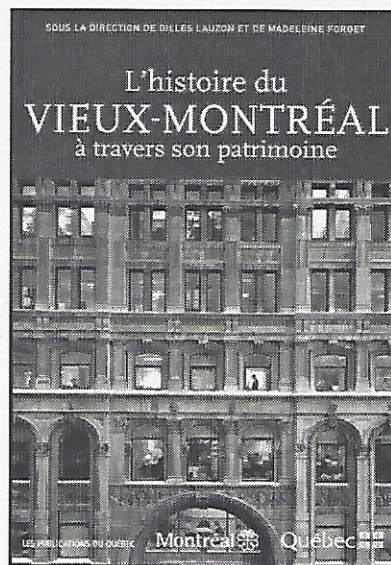
Par Claude Sutto, professeur retraité, Université de Montréal

Tous ceux et celles qui, il y a quelque cinquante ans, fréquentaient le Vieux Montréal, ont gardé le souvenir amer d'un quartier d'entrepôts et d'immeubles à bureaux, négligé, voire délabré dans sa partie la plus ancienne, déserté le soir, et voué à une dévastation prochaine, au gré des projets municipaux ou des appétits des promoteurs immobiliers. Cet ouvrage nous rappelle heureusement que ce patrimoine de tout premier ordre a été conservé pour l'essentiel, mêlant harmonieusement immeubles anciens et modernes, désormais unis par la patine du temps, et dont certains sont de véritables joyaux, à côté d'autres plus médiocres. Beaucoup, restaurés avec goût, vivants, pimpants, habités, s'offrent à l'admiration des Montréalais et des touristes. Dans sa riche diversité, le Vieux Montréal nous rappelle que les villes sont des organismes vivants qui ne cessent de se transformer, le temps seul permettant de prendre l'exacte mesure de l'apport de chaque génération et de nuancer l'impression première. La Rome de la Renaissance et de l'époque baroque a été édifiée sur (et avec) les ruines de la Rome antique. Et que dire de Paris ou de New York, bâtis et rebâtis au fil des siècles. Il convient de protéger cette harmonie née de la diversité, ce qui n'exclut nullement la construction de quelques bâtiments au style audacieux, si tant est qu'une ville figée dans son passé finit par s'étioiler. Williamsburg en Virginie, si belle soit-elle, nous laisse néanmoins perplexes en raison de sa trop parfaite facture et de son caractère artificiel.

Les auteurs de ce livre sont des historiens, au sens le plus noble et le plus complet du terme. La trame chronologique s'imposait évidemment, mais elle est suffisamment souple pour leur permettre de traiter, sans contraintes, des diverses facettes de l'histoire sociale, économique, religieuse, politique, artistique, voire topographique du Vieux Montréal, et des rapports nécessaires qui les lient. Ils nous conduisent ainsi des premiers établissements amérindiens jusqu'à aujourd'hui, en soulignant les temps forts : les débuts difficiles et incertains, la ville bourgeoise d'inspiration française, le quartier victorien, la «Wall street du nord» et enfin la renaissance des toutes dernières décennies. Toujours attentifs aux influences européennes ou nord-américaines, au rôle du fleuve, aux divers courants qui traversent la société et l'économie montréalaises, à l'essor de la ville, par bonds successifs vers le nord, ce qui va modifier la vocation du Vieux Montréal, les auteurs accordent la plus grande impor-

tance à l'évolution de son architecture, qui est le reflet des goûts, des valeurs et des pesanteurs d'une société, mais aussi des facteurs économiques du moment. Le dernier chapitre, et ce n'est pas là le moindre intérêt du livre, rappelle que le souci de préservation de ce patrimoine date de la fin du XIX^{ème} siècle. L'expression Vieux Montréal apparaît pour la première fois en 1884. Plusieurs personnages particulièrement visionnaires, Massicotte, Morin, Mc-Cord, Delfosse, contribuent alors à le faire connaître. En dépit de l'indifférence, de l'inertie et d'initiatives affligeantes, la partie sera finalement gagnée, et de quelle manière, à partir des années 1960. Montréal emboîte ainsi le pas à la plupart des villes occidentales qui protègent et redonnent vie à leurs quartiers anciens. Et c'est fort heureux ainsi.

Ce livre exemplaire, dense, nourri, érudit sans jamais être pédant, superbement illustré par des photos, des plans et des graphiques, sera pendant longtemps la référence obligée pour tous ceux et celles qui entreprendront des recherches sur Montréal ou ses quartiers.



En page couverture, façade de la Banque du Peuple, rue Saint-Jacques, 1893-1894.

* Gilles Lauzon, Madeleine Forget et coll.
L'histoire du Vieux Montréal à travers son patrimoine,
Québec, Les publications du Québec, 2004.

Le Vieux-Terrebonne

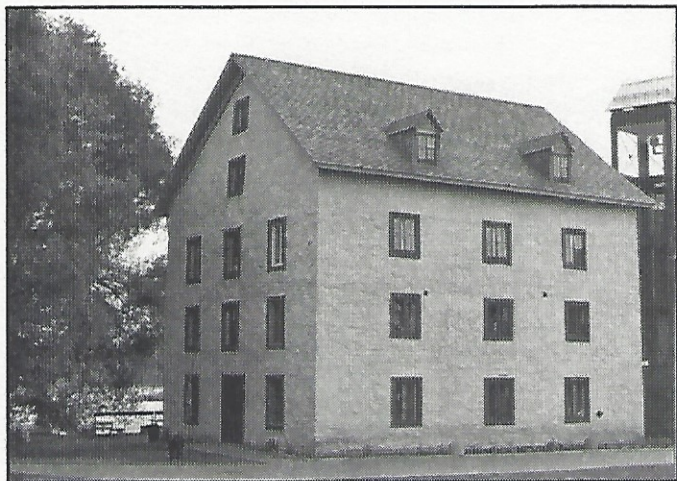
Par Gérard Beudet, urbaniste

Directeur, Institut d'urbanisme

Chercheur associé, Chaire en paysage et environnement

Le Vieux-Terrebonne offre un environnement bâti et paysager d'une valeur patrimoniale remarquable. Si la conservation de ce patrimoine semble aujourd'hui aller de soi, il n'en fut pas toujours ainsi. Ce patrimoine aurait en effet été dilapidé n'eût été de l'hésitation des décideurs à s'engager dans des projets de modernisation à outrance et de la ténacité de quelques citoyens.

Si l'engagement exemplaire de quelques propriétaires mérite d'être souligné, l'expérience montre que la bonne volonté et les efforts de quelques-uns produisent rarement des résultats tangibles et durables s'ils ne sont pas supportés par des interventions publiques judicieuses.



La boulangerie après sa restauration en 1993
Photo: Gérard Beudet

Jusqu'au milieu des années 1960, Terrebonne avait tous les attributs d'une petite ville de province dont le développement avait été soutenu, à la fin du XIX^e siècle, par l'industrialisation manufacturière. L'ouverture de l'autoroute 25 allait toutefois favoriser l'inclusion de cette municipalité dans la vaste couronne nord. L'accroissement extrêmement rapide de la population consécutif à cette ouverture entraîna de profonds bouleversements des cadres de vie et d'activités. Mais le secteur du Bas-de-la-Côte et le surplomb de la rue Saint-Louis abritaient un patrimoine architectural qui ferait la fortune de cette banlieue.

Il s'en fallut toutefois de peu pour que ce patrimoine soit sacrifié à une certaine modernité. Un programme de rénovation urbaine, élaboré à la fin des années 1960, proposait en effet la démolition de plus de 70 bâtiments, l'élargissement de la plupart des rues et le percement de quelques nouvelles, la

construction de 33 immeubles comportant 360 logements, ainsi que l'aménagement de plus de 600 places de stationnement hors rue. Eut-il été réalisé que ce programme aurait signifié la destruction du Vieux-Terrebonne, déjà éprouvé par la démolition malheureuse de quelques-uns des ses plus beaux bâtiments et par la transformation, au milieu des années 1960, de l'île des Moulins en parc de maisons mobiles.

La classement, en 1973, de l'île des Moulins à titre de site historique, et son acquisition par le ministère des Affaires culturelles, de même que le classement de trois maisons auxquelles ont été rattachées des aires de protection, devaient contribuer à infléchir l'évolution du Vieux-Terrebonne. Cette action serait relayée à compter du début des années 1980 par la municipalité. Trente ans après l'intervention du ministère des Affaires culturelles, le Vieux-Terrebonne est considéré comme un des joyaux du patrimoine québécois. La petite histoire de cette réussite exemplaire est riche de nombreux enseignements. D'où l'intérêt d'une brève rétrospective.

Les années d'après-guerre et le déclin de la basse-ville

Terrebonne connaît un développement soutenu sous la gouverne des seigneurs écossais (1802-1832), puis sous celle de Joseph Masson et de son épouse Geneviève-Sophie Masson (1832-1882). La présence de quelques entreprises manufacturières, dont celle de Matthew Moody, fondée au milieu du XIX^e siècle, suggère même que la petite ville pourrait tirer son épingle du jeu à la faveur de la Révolution industrielle et urbaine. L'industrialisation précoce du canal de Lachine et du Sud du Saint-Laurent, de même que la perte du statut de chef-lieu du comté au profit de Saint-Jérôme, infléchiront toutefois l'avenir dans une autre direction. La petite communauté, déjà affectée par une diminution de sa population au tournant des années 1860 aux années 1870, se relève à peine qu'elle est frappée par l'incendie de 1922, puis par la crise de 1929. L'économie de guerre favorisera certes un redressement démographique et économique. Mais ce sera trop peu, trop tard. L'essor de Terrebonne dépendra désormais de son rattachement à l'aire métropolitaine.

Ce rattachement se produit au milieu des années 1960, avec l'inauguration de l'autoroute 25. Dès lors, Terrebonne ne dépend plus seulement d'un pont construit au début du XX^e siècle et d'un chemin de traverse (la montée Masson) mal adaptés aux impératifs de l'ère de l'automobile individuelle et de l'autoroute. Ce rattachement ne fut toutefois pas la panacée au déclin d'un secteur dont on ne reconnaissait pas encore la valeur patrimoniale. L'érosion des activités commerciales et

industrielles apparaissait alors inéluctable. L'évasion des résidents les mieux nantis et la relocalisation des commerces les plus dynamiques accéléreraient la dégradation du secteur du Bas-de-la-Côte.

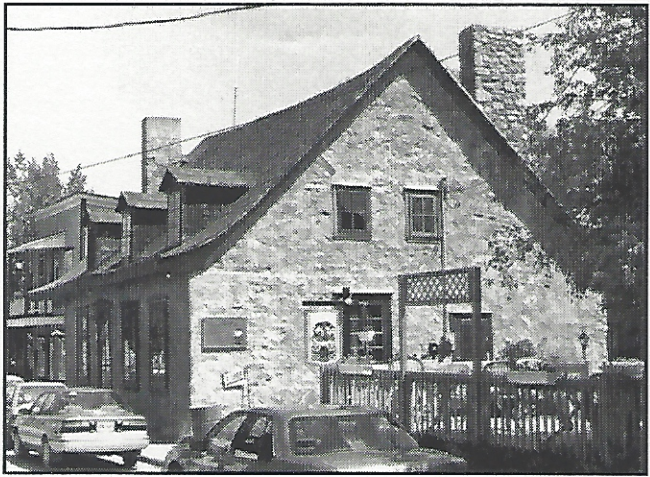
Les conséquences de la modernisation, qui s'affirmerait dans le contexte de la Révolution tranquille, semblaient devoir s'imposer ici comme ailleurs. Un regard négatif était porté sur les ensembles anciens aussi bien par les décideurs, que par les professionnels ou les citoyens. L'évocation du programme de rénovation urbaine montre incidemment que cette entrée dans l'aire d'influence de Montréal a failli se solder par une modernisation qui aurait irrémédiablement compromis cette reconnaissance.

Dans ces circonstances, les classements réalisés par le ministère des Affaires culturelles ont permis de freiner l'érosion du cadre bâti et d'initier la mise en valeur de l'Île-des-Moulins, un projet qui a eu un effet d'entraînement indéniable. L'engagement de quelques citoyens et élus avait toutefois déjà constitué un terreau favorable à une telle intervention. Si l'implication directe du ministère devenait indispensable, la municipalité avait entrepris un virage qui lui permettrait de prendre le relais.

C'est ainsi que dès la fin des années 1970, Terrebonne adoptait un programme d'amélioration de quartier. Ce dernier visait plus une amélioration des infrastructures et des équipements collectifs qu'un remodelage radical du secteur. Complété par les programmes de rénovation résidentielle mis en œuvre de 1982 à 1985, il favorisa un regain d'intérêt pour le Vieux-Terrebonne. Mais ces opérations de requalification auraient été insuffisantes si elles n'avaient par été relayées par des réalisations plus ambitieuses.

L'innovation en milieu patrimonial : la bibliothèque municipale et le projet Terrebourg

Au début des années 1980, Terrebonne s'appropriait à se doter d'une nouvelle bibliothèque municipale. Le terrain retenu se

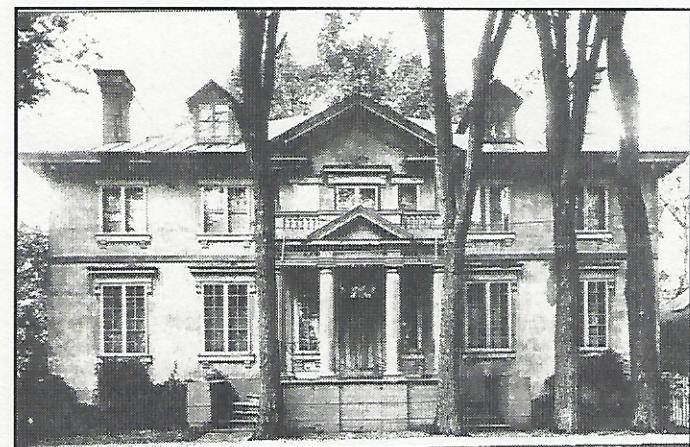


La Maison Delisle construite en 1760 et classée monument historique en 1973 serait la plus vieille de Terrebonne.
Photo 1994: Gérard Beudet

situait à l'extrémité ouest de l'îlot qui faisait face à l'entrée de l'île des Moulins, à l'emplacement de l'ancienne place publique. De l'autre côté du boulevard des Braves, les ruines des moulins de la chaussée étaient en attente d'une vocation.

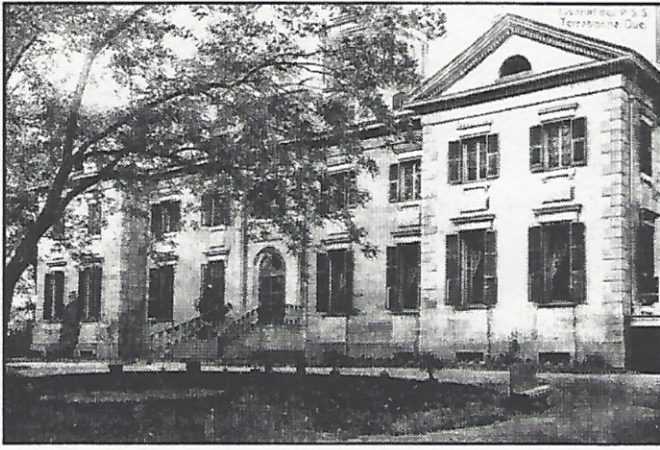
Des citoyens proposèrent toutefois de loger la bibliothèque dans ces vestiges. Cette proposition fut acceptée, ce qui permit au ministère des Affaires culturelles de relancer le projet de restauration des bâtiments en optant pour une approche architecturale plus innovatrice. Cette décision laissait toutefois en plan la mise en valeur du cœur du Vieux-Terrebonne. C'est alors que fut lancée l'idée d'un appel de propositions pour la construction d'un ensemble architectural à vocation résidentielle et professionnelle. Malgré les réserves et les craintes exprimées, l'opération fut couronnée de succès et *Terrebourg* devient la plus importante opération immobilière privée du Vieux-Terrebonne depuis la reconstruction consécutive au grand incendie.

Bien intégré sans toutefois tenir du pastiche, cet ensemble a permis de requalifier un site stratégique, a montré la pertinence de favoriser la consolidation de la fonction résidentielle et a eu des effets d'entraînement certains. Mais il a aussi confirmé l'importance de l'intervention publique. C'est ainsi qu'en 1987, la municipalité adoptait un programme particulier d'urbanisme pour le Vieux-Terrebonne. Ce programme comportait une proposition de réaménagement du boulevard des Braves et d'enfouissement des services électriques et téléphoniques. Mais il pavait aussi la voie au réaménagement de deux emplacements situés sur la rue Saint-Jean-Baptiste.



Cette résidence, érigée en 1807, a appartenu à Roderick McKenzie. Il s'agit vraisemblablement du premier exemple d'architecture monumentale d'inspiration classique à Terrebonne.
Photo vers 1937: fonds Aimé Despatis

L'intérêt de ce deuxième appel de propositions résidait dans le caractère industriel antérieur des emplacements et dans leur situation au cœur du secteur reconstruit après le grand incendie. Ce second projet immobilier se dresserait donc en retrait de la partie la plus ancienne du Vieux-Terrebonne, ce qui témoignait d'une évolution certaine des perceptions. Comme ce fut le cas avec *Terrebourg*, le projet eut des effets d'entraînement immédiats. Le Vieux-Terrebonne avait acquis ses lettres de noblesse.



Manoir Masson. Érigé entre 1848 et 1854, il a été achevé par Geneviève -Sophie Raymond, veuve du seigneur Masson et femme d'affaires aguerrie.
Photo vers 1914: Inconnu

Entre-temps, la municipalité avait acheté le cinéma construit en 1947, rue Saint-Pierre. Bâtiment sans intérêt patrimonial ou architectural, il abritait au surplus des salles dévolues à des projections de qualité douteuse. Transformé en théâtre, cet équipement contribua rapidement à la renommée et au dynamisme culturel du Vieux-Terrebonne, notamment en raison de la qualité des spectacles qui y seraient présentés.

La consolidation des acquis

Les années 1990 ont été consacrées autant à une consolidation des acquis, qu'au lancement de nouvelles initiatives. En 1992, la Ville adoptait, dans le sillage du programme de mise en valeur du Vieux-Terrebonne, diverses mesures concernant le stationnement automobile. Deux ans plus tard, un règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale était adopté, de manière à formaliser le cadre de référence qui avait été élaboré depuis le début des années 1980 et avait permis la préservation des principaux caractères architecturaux des bâtiments anciens du Vieux-Terrebonne et une amélioration sensible du paysage bâti.

La Ville devenait par ailleurs responsable de l'Île des Moulins en vertu d'une entente conclue avec le ministère de la Culture et des Communications suite au complètement des restaurations des différents bâtiments. Moins de vingt ans après le classement du site, cette initiative montrait le chemin parcouru par la municipalité. Paru la même année dans *Continuité* (no 60, print.1994), le dossier *Le Vieux-Terrebonne* proposait un bilan de quatre décennies d'efforts et d'initiatives concertées.

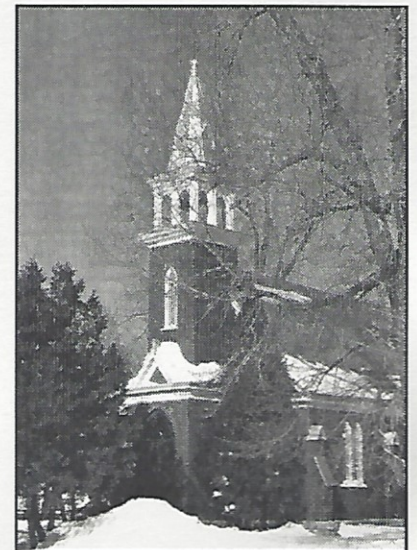
Le dossier du Vieux-Terrebonne n'était pas clos pour autant. Les enjeux et les défis de la conservation et de la mise en valeur d'un patrimoine exceptionnel se posaient toujours, bien qu'en des termes nouveaux. Sans compter les coups du destin...

L'incendie de la maison Bélisle, survenu en 1999, en fut. Construit en 1760 et classé monument historique en 1973, le plus ancien bâtiment de Terrebonne a alors été sérieusement endommagé, au point où certains envisageaient sa démolition. Rejetant cette option, la Ville en fit l'acquisition et en entreprit la reconstruction avec l'aide du ministère de la Culture et des Communications. Devenu *Maison de pays*, l'édifice est aujourd'hui vitrine culturelle de la région de Lanaudière.

Misant sur l'expertise construite au fil des ans et sur la solide réputation du théâtre du Vieux-Terrebonne, la Ville esquissait par ailleurs, au début des années 2000, un projet d'une nouvelle salle de spectacle, qui serait mieux adaptée au succès que connaît l'Institution. Inaugurée à l'automne 2004, cette nouvelle salle se dresse dans le parc Centre civique. Non seulement constituera-t-elle un levier incontestable de la vitalité du Vieux-Terrebonne, mais elle aura aussi permis une découverte archéologique dont personne ne soupçonnait l'importance. On a en effet mis à jour un vaste cimetière à l'est des vestiges des bâtiments qui ont constitué le noyau institutionnel primitif, faisant du parc un lieu de mémoire exceptionnel dont on explore depuis peu les modalités de mise en valeur.

* * *

La gestion au jour le jour de la transformation du Vieux-Terrebonne reste une préoccupation de premier plan. On ne doit en effet pas oublier que si les réalisations des propriétaires doivent être accompagnées et supportées par des interventions publiques, ces dernières ne sauraient donner les résultats escomptés sans être inscrites dans un environnement dont chacune des composantes contribue à donner au lieu son caractère. Le Vieux-Terrebonne constitue, de ce point de vue, une expérience originale et exemplaire dont tous les acteurs peuvent s'enorgueillir.



À titre de notable, Matthew Moody a contribué de ses deniers au bien-être de la petite communauté anglaise de Terrebonne. C'est en partie grâce à ses dons que fut construite, en 1895, l'église anglicane St-Michael. Le bâtiment est aujourd'hui occupé par un bureau d'architectes.
Photo: Gérard Beaudet

Activités 2004

Visite de l'APMAQ dans le Haut-Saint-François

Par Agathe Lafortune

Les membres de l'APMAQ ont été enchantés de leur visite à Dudswell et impressionnés par les efforts qui y sont déployés pour protéger et mettre en valeur un patrimoine, tant paysager que bâti : inventaire des bâtiments construits avant 1945; campagne de sensibilisation auprès des citoyennes et des citoyens de la MRC du Haut-Saint-François; valorisation des efforts faits par les propriétaires pour restaurer et rénover en respectant le cachet original de leur propriété; clinique mobile de consultation dans des municipalités pilotes offrant conseils et recommandations d'experts en architecture; journées de formation pour intervenants municipaux avec la *Fondation Rues principales*, rallye patrimonial de découverte des beautés régionales —bâtiments et paysages—, accompagnement des municipalités dans leurs projets de conservation ou de mise en valeur du patrimoine, tels que le pont couvert de Lingwick et le Centre d'archives du Haut-Saint-François et conférence sur l'histoire de la MRC pour les élèves de 5^e secondaire de la Polyvalente Louis-Saint-Laurent de East Angus par l'historien Jean-Pierre Kesteman.

Cette liste d'initiatives témoigne du dynamisme d'un milieu décidé à se doter d'outils pour mettre en valeur ses richesses propres. On apprend d'ailleurs dans le *Bulletin d'information* publié par le CLD et la MRC du Haut-Saint-François que le ministère de la Culture et des Communications du Québec subventionne depuis déjà deux ans la mise en œuvre du plan d'action de la Campagne de sensibilisation, de protection et de mise en valeur du patrimoine bâti et paysager du Haut-Saint-François. Une entente triennale conclue en décembre 2003 permettra de plus, sur la base des résultats obtenus à date, de poursuivre l'application des actions prévues aux futures phases de la Campagne.

La visite de l'APMAQ à Dudswell se voulait, de la part des responsables de l'activité, une occasion de montrer fièrement leur coin de pays et d'ouvrir aux visiteurs quelques-unes des maisons inscrites au répertoire des bâtiments patrimoniaux qui est en train d'être constitué. On peut leur dire : mission accomplie.

Nos remerciements à Julie Pomerleau d'abord, pour son travail d'organisation, aux guides des sociétés locales et du Centre culturel pour nous avoir fait découvrir leur histoire et les talents du sculpteur Louis-Émile Beaugard et enfin, à l'architecte David Leslie pour la conférence dans laquelle il a donné des conseils précieux pour l'entretien et la restauration de maisons anciennes. Nous remercions également les personnes qui ont accepté d'ouvrir leur porte aux visiteurs.

Une visite de la Côte de Beaupré

Par Suzanne Dupuis, historienne de l'art

On croit bien connaître une région quand on y habite depuis plusieurs années; et pourtant... Quel plaisir de se laisser surprendre au détour d'un chemin (royal en l'occurrence) par une maison particulière, un moulin ou encore par des gens passionnés de choses anciennes ! Tout ça s'est offert à nous lors de la visite d'une partie de la Côte de Beaupré, entre Boischatel et Sainte-Anne-de-Beaupré.

Les amis et propriétaires de maisons anciennes avaient rendez-vous le 11 juillet dernier au Moulin du Petit-Pré, à la limite ouest de Château-Richer. Monsieur Jacques Blais, le responsable de cette rencontre, nous avait mis l'eau à la bouche (et au moulin !) en signant un reportage sur le sujet dans un article paru dans le numéro d'été 2004 de *La Lucarne*. Je ne peux que convier ceux qui auraient raté cet article, à y jeter un coup d'oeil. C'est un texte concis, efficace que seule une visite ponctuelle pouvait bonifier. L'excellente animation du meunier, Jean-Pierre Dupont, la dégustation des vins, les crêpes, la bonne compagnie ont fait le succès de cette première étape. Grâce aux archives conservées au Séminaire de Québec, le Moulin du Petit-Pré (appelé aussi le Moulin de Mgr Laval) est très bien documenté. On bénéficie par là d'une foule de renseignements.

Il n'en est pas de même en ce qui concerne le second bâtiment visité, soit la maison Vézina à Boischatel. Sauvée *in extremis* par un groupe de personnes sensibilisées à sa valeur historique, la maison Vézina s'offre le luxe d'une deuxième vie. Des années de négligence puis d'abandon depuis 1979 l'avaient réduite à un quasi «tas de pierres». Récupérable? Il a semblé que oui aux yeux de personnes regroupées sous le sigle ACAMV (l'association culturelle des amis de la maison Vézina). Les porte-paroles de cette association, Michel Cauchon et Liliane Marois, ont su nous communiquer leur enthousiasme, mais que de travail à accomplir encore! Auront-ils l'aide nécessaire ? Souhaitons-le.

Les interrogations multiples que soulève un tel projet, ne sont pas dénuées d'intérêt. Cela crée même une dynamique, pique la curiosité, favorise la recherche. La maison Vézina de 1758 deviendra un lieu de rencontre culturel qui mettra en valeur la vie rurale des derniers moments du régime français. Le général Wolfe y aurait séjourné quelque temps avant la prise de Québec.

En reprenant le Chemin Royal pour se rendre à la Basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré, nous avons pu remarquer les

(Suite page 12)

(Suite de la page 11)

nombreux caveaux à légumes qui ont été construits à même la falaise. Plusieurs ont été restaurés et historiés, fort heureusement.

Les lieux de pèlerinage attirent toujours une multitude de croyants. La Basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré est mondialement connue pour la dévotion à Sainte-Anne, bien sûr, mais également pour la richesse de son architecture et de son décor intérieur. Le lieu est impressionnant, magique et combien intéressant pour l'amateur d'art. Monsieur Jean-Marie Lebel a été un guide exceptionnel. Il disposait de peu de temps mais il a su le remplir d'informations pertinentes et mettre son érudition au service du public diversifié que nous formions. C'est un lieu à revoir, ne serait-ce que pour y goûter le calme et se laisser inviter à la prière.

Une autre invitation était au programme. Le rendez-vous était cette fois convoqué dans une accueillante maison champêtre qui a la réputation d'offrir le gîte et une table gastronomique. C'est l'Auberge Baker, à Château-Richer. Cette maison a été construite en 1840 pour Ferdinand Lefrançois. Elle a subi de nombreuses modifications, surtout au niveau de la structure, comme les solives, les sablières, l'assainissement du sous-sol, etc. Le choix des matériaux de remplacement est judicieux. Monsieur Gaston Cloutier, l'actuel propriétaire, a compris, dès les premiers travaux qu'il a entrepris, l'importance de ce site, car il s'agit d'un grand domaine. Il faut dire qu'il est un p'tit gars de la place et que cette maison a appartenu longtemps à ses grands-parents. Il a donc été conscientisé dès son plus jeune âge à la valeur de ce site patrimonial. C'est M. Alvin Baker qui a laissé son nom, au site compte tenu qu'il a été le premier à y tenir auberge entre 1935 et 1972.

Mon conjoint et moi n'avons pu résister à la carte du restaurant. C'est devant une table bien garnie que nous avons terminé cette belle journée. Merci à tous les organisateurs.

Visite à Rivière-du-Loup

Par Louis Patenaude

L'APMAQ a accepté l'invitation du Conseil des monuments et sites du Québec (CMSQ) à l'effet d'inscrire à son calendrier d'activités pour l'été 2004, une visite à Rivière-du-Loup qui a eu lieu le 12 et le 13 juin dernier. Comme *La Lucarne* en faisait état dans son numéro du printemps 2004, Rivière-du-Loup est la première ville du Québec à s'être dotée d'une politique du patrimoine. C'est cette importante initiative qui a amené le CMSQ à y tenir son Assemblée annuelle et à remettre, à titre spécial, au maire, monsieur Jean D'Amour, un Certificat d'honneur.

Outre les visites patrimoniales de la ville, les membres de l'APMAQ ont eu l'occasion d'assister aux travaux de l'Assemblée annuelle du CMSQ et d'entendre des conférences de grande qualité de la part de Messieurs Denis Boucher, sur la politique patrimoniale loupérienne dont il a été le maître

d'œuvre, Jean-Yves Veillard sur *L'expérience de l'écomusée du pays de Rennes*, Paul-Louis Martin sur *Des initiatives individuelles et convergentes de mise en valeur du patrimoine dans la municipalité de Saint-André-de-Kamouraska* et enfin, Jean-Yves Bédard sur *Les îles du Bas-Saint-Laurent, hier et aujourd'hui*.

La randonnée pédestre dans la ville a permis aux participants de visiter l'imposant presbytère Saint-Patrice. Datant de 1905, cette superbe construction, compte plus de quarante pièces et est posée sur une hauteur dominant le fleuve; elle témoigne avec éloquence, on le devine aisément, de la position et du rôle de l'Église québécoise de l'époque.

Les participants ont été nombreux à apprendre, en cours de randonnée, que les États-Unis d'Amérique avaient, pendant plusieurs années, maintenu à Rivière-du-Loup, un consulat. L'objectif de cette présence américaine était de favoriser les échanges commerciaux entre cette région du Québec et les États de la Nouvelle-Angleterre. La crise économique de 1929 allait amener Washington à mettre fin à ces activités. Cependant, la résidence du consul, dont les dimensions sont à la mesure du pays représenté, rappelle cette page d'histoire. Ceinte, comme le presbytère, de longues et harmonieuses galeries de bois blanc, elle jouit aussi d'une vue panoramique sur le fleuve. Il est à noter que ces deux trésors patrimoniaux de la ville sont remarquablement bien entretenus.

Le manoir Fraser, résidence des seigneurs du lieu pendant quatre générations, est une belle maison du XIX^e siècle, construite en bois puis agrandie et recouverte de briques au cours de son histoire. Aujourd'hui aménagé en musée, le manoir est ouvert au grand public. On y visite le bureau où le seigneur recevait les censitaires venus payer leur redevance, le grand salon et la salle à manger où l'on trouve des meubles, de l'argenterie et de la vaisselle provenant de la famille. Le jardin, d'inspiration française, ouvre aux visiteurs un espace élégant et paisible qui leur procure, de nouveau, une vue magnifique sur le fleuve. L'ensemble, en dépit de son emplacement périlleux, au tournant d'un grand boulevard urbain, est empreint d'une grâce charmante et présente un intérêt historique incontestable.

Une promenade au Parc des Chutes a été l'occasion de prendre conscience de la mise en valeur de la centrale hydro-électrique. Le réseau de sentiers qui entoure le barrage est un bel exemple de ces lieux qui, situés à la périphérie d'une ville, sont faciles d'accès et dont l'aménagement permet aux citoyens de se faire une synthèse visuelle de leur environnement naturel et bâti. Une visite à *La Maison de la Prune* de Saint-André-de-Kamouraska, illustration heureuse de la conférence entendue le matin, a terminé ce trop court séjour dans cette région du Bas-Saint-Laurent.



En bref...

Appui à une protestation du CMSQ

À la fin de juin, l'APMAQ a donné son appui à une lettre de Louise Mercier, présidente du CMSQ, demandant à la Ministre de la Culture et des Communications de suspendre toute décision visant à éliminer les subventions actuellement consenties à la protection du patrimoine religieux. Cette lettre rappelait, entre autres, que «le patrimoine religieux s'inscrit comme un élément majeur de notre héritage, tant d'un point de vue artistique, qu'éducatif, social et économique»; que «sa restauration injecte des sommes appréciables dans les villes et les régions du Québec, qu'elle crée du travail et permet de maintenir des savoir-faire traditionnels qui autrement seraient en déclin faute de chantier d'engvergure».

Sensibilisation d'élèves du primaire au patrimoine bâti

La Société pour la sauvegarde du patrimoine de Pointe-Claire a produit un outil pédagogique visant la sensibilisation des élèves de la 6^e année du primaire au patrimoine architectural de leur ville. Un Guide de l'enseignant, 300 ans d'architecture à Pointe-Claire, présente les objectifs de la démarche et le déroulement des activités proposées aux jeunes. Le Guide de l'Élève, un questionnaire illustré, permet aux élèves de vérifier les connaissances acquises. La Fondation maisons anciennes du Québec a apporté un appui financier à la réalisation de cet instrument pédagogique. Claude Arsenault a été le directeur de projet. Hélène Fournier et Pierre Gaudin du Centre d'initiation au patrimoine La Grande Ferme de Saint-Joachim-du-Cap-Tourmente ont pour leur part, assuré une collaboration au plan pédagogique.

Société pour la Sauvegarde du patrimoine de Pointe-Claire
C.P. 1092, Montréal H9S 4H9
Tél. : 514. 693-9114

L'Assomption célèbre le livre ancien et le patrimoine bâti

L'APMAQ a participé au Salon du livre ancien et du livre d'histoire de l'Assomption qui a eu lieu les 29 et 30 mai dernier. L'événement qui se déroulait dans la salle Wilfrid-Laurier du Collège de l'Assomption avait cette année pour thème le patrimoine bâti. Un hommage spécial a été rendu à l'architecte Alcide Chaussé, auteur des plans du vieux presbytère de l'Assomption. Précisons que le Centre régional d'archives de Lanaudière vient d'acquérir le fonds d'archives Alcide Chaussé. Né à Saint-Sulpice en 1868, Chaussé a fait carrière au Service des bâtiments de la Ville de Montréal. On lui doit le premier Code du bâtiment du Québec.

Des remerciements de la Présidente du CMSQ

Suite à la rencontre annuelle du Conseil des monuments et sites du Québec (CMSQ), la nouvelle présidente, madame Louise Mercier a adressé à l'APMAQ des remerciements pour la contribution apportée à l'organisation de cet événement. Madame Mercier a été désignée au moment de cette rencontre comme présidente succédant à madame France Gagnon-Pratte qui, pour sa part, conserve la présidence de la Fondation du Patrimoine.

Rapport annuel de la Commission des biens culturels du Québec (CBCQ) 2003-2004

Dans son dernier rapport, la présidente de la CBCQ, madame Louise Brunelle Lavoie, fait état de deux projets de recherche fondamentale menés au cours de l'année :

- L'observation des tendances actuelles en matière de créations murales urbaines à l'échelle internationale.
- L'étude de l'évolution typologique des cimetières en Occident judéo-chrétien. du moyen-âge à nos jours (mars 2004).

Le but de cette dernière étude est de conseiller la ministre de la Culture et des Communications sur la sauvegarde du patrimoine funéraire québécois. On y retrace l'évolution historique des cimetières à partir des nécropoles extra-urbaines de l'antiquité jusqu'aux cimetières contemporains européens et américains. La CBCQ poursuivra sa réflexion jusqu'à la formulation d'une définition du cimetière patrimonial et des critères permettant d'assurer sa conservation et sa mise en valeur. L'étude s'accompagne d'un glossaire.

La Commission poursuivra également son étude sur la gestion du patrimoine en fonction des valeurs que la société lui accorde. Deux numéros de sa revue *Patrimoine* ont été publiés dont un consacré à la présentation de son canevas de politique du patrimoine. La Commission, au cours de l'année à venir, approfondira sa réflexion sur le patrimoine récent. Le Rapport indique les différentes recommandations de classement en tant que *sites historiques* ou *monument historiques*. Il rappelle aussi qu'en vertu de l'article 51f de la Loi sur les biens culturels, la ministre peut conclure des ententes avec toute personne y compris une municipalité régionale de comté ou une communauté urbaine. La CBCQ est située au 225 Grande Allée est, Bloc A, rez-de-chaussée, Québec, G1R 5G5, Courriel : info cbcq.gouv.qc.ca Site : ww.cbcq.gouv.qc.ca



Condoléances à Gilles Paquin et à sa famille

Les membres de l'APMAQ offrent leurs condoléances à Gilles Paquin et aux membres de sa famille suite au décès de madame Jeannine Pilon Paquin, mère de Gilles. Cette dernière a apporté maintes fois sa collaboration à l'envoi de *La Lucarne*, tâche qu'assume depuis plus de dix ans Gilles Paquin, membre de l'APMAQ et propriétaire d'une maison ancienne à Pierrefonds.

Chicago et la richesse de son Art déco

Moins recherchée que New York, Boston, Washington ou San Francisco, quand elle n'est pas tout simplement ignorée, la ville de Chicago n'en possède pas moins un patrimoine architectural remarquable, mais postérieur au grand feu de 1871 qui rase tout. De ce Chicago fin de siècle, subsistent plusieurs églises et de nombreux édifices commerciaux et demeures privées qui, à la vérité, ressemblent beaucoup à ceux que l'on retrouve dans toutes les grandes villes nord-américaines. La véritable richesse de Chicago réside plutôt dans le grand nombre d'édifices Art déco: gratte-ciel, théâtres, hôtels; de villas dues à F.L. Wright et à ses élèves; et enfin d'immeubles modernes et post-modernes, souvent étonnants. D'hier à aujourd'hui, de grands architectes y laissèrent leurs traces: Jenney, Sullivan, Holabird, Roche, Root, Mies van der Rohe et quelques-uns de ses collaborateurs du Bauhaus, et, plus récemment, Beeby. La faculté d'architecture de l'Université de Chicago et celle de l'Institut de technologie de l'Illinois demeurent, encore aujourd'hui, le fer de lance de cette vocation plus que centenaire qui est, d'ailleurs, largement soutenue par la presse et l'opinion publique. La *Chicago Architecture Foundation*, 224 South Michigan avenue, www.architecture.org organise chaque jour, pendant la belle saison, une quarantaine de tours — dont quelques-uns en français — allant des villas de Wright aux gratte-ciel du Loop.*

Claude Sutto

* Méandre de la rivière Chicago qui se jette dans le lac Michigan et enserré le quartier des affaires.

Encarts publicitaires

Les tarifs en vigueur sont:	
Carte d'affaire	50 \$
1/8 de page	60 \$
1/4 de page	80 \$
1/2 page	200 \$
1 page	300 \$

Pour tout renseignement, prière de contacter madame Agathe Lafortune, au 987-3000, poste 4495 suivi du #.

Nouvelle publication sur le patrimoine religieux

Gaétane Dufour, détentrice d'une maîtrise en Histoire de l'art, vient de publier *La modernité devient patrimoine. L'Église Saint-Thomas-d'Aquin de Saint-Lambert*. Son ouvrage traite de l'évolution de la forme architecturale des églises du monde occidental entre 1850 et 1975. Plus spécifiquement, c'est l'église Saint-Thomas de Saint-Lambert, inaugurée en 1967, qu'elle étudie en tant que «conception empruntant des techniques, des matériaux et des formes de notre époque». Le livre pose également la question du patrimoine religieux en cette période de réorganisation des lieux culturels.

Pour se procurer l'ouvrage :
Tél. : 450. 465-7281

Courriel : gaetanedufour@sympatico.ca

Piano victorien bien conservé cherche nouveau proprio

J'ai un beau piano carré en palissandre (1881) de marque Knabe. Je dois le vendre parce que mes filles, qui sont de petites violonistes, ont maintenant besoin d'un piano plus récent en parfait état.

Josée Morin
Ile Bigras (Laval)
(450) 689-8852
morinjosee@videotron.ca



MANOIR CASGRAIN RIVIÈRE-OUELLE



Manoir seigneurial, datant de 1834, restauré tout en conservant son cachet historique. 10 pièces, 5cc, 2 foyers, cuis. d'été, grenier pouvant être aménagé. Trésor du patrimoine. Prix 225 000\$

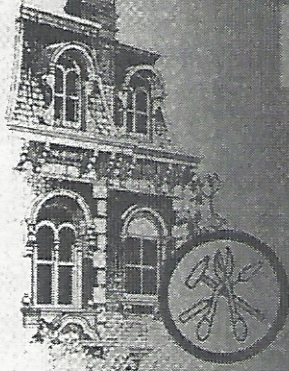
Gilles Lemay (418) 884-4224

Agent immobilier agréé - Groupe Sutton-Pro
glemay@sutton.com

La publication d'annonces publicitaires dans *La Lucarne* ne constitue, en aucune façon, une recommandation des personnes et des entreprises qui y proposent leurs services. Il serait cependant opportun que toute personne souhaitant faire appel aux services d'une entreprise demande qu'on lui fournisse des références quant à ses réalisations antérieures.

Carrefour des petites annonces

PERRON & FILS
FERBLANTERIE ARTISANALE



Clément Perron
Président-Fondateur

3005, rue Fréchette
St-Jean-Baptiste
(Québec) J0L 2B0

Tél. : (450) 464-9824
1-800-899-9824
Fax : (450) 464-9417
perronffils@qc.aira.com

Fabricant et manufacturier des produits :

CONCEPTEUR

PER ALLOY

REVÊTEMENT DE TOITURE MÉTALLIQUE



RHEINZINK
Distributeur autorisé

SPECIALITÉS :
Corniches et toitures ancestrales
Reproduction de pièces artisanales

9087-4132 Québec Inc. R.B.Q. #8270-4347

COUPE-FROID LAPOINTE INC.
une expertise, une renommée !



Profitez de notre expérience
de plus de 35 ans dans le domaine des coupe-froid
pour vos portes et fenêtres.

Quelques unes de nos réalisations :

- Maison Henry Stuart • Maison Chevalier • Édifice Honoré Mercier (bureau du premier Ministre) • Assemblée Nationale (Salon Bleu)
- Manoir Mauvide-Genest

1005 Boulevard Des Chutes,
Beauport (Québec), G1E 2E4
Téléphone/fax : (418) 661-4694

Courriel : cflap@sympatico.ca
web : www.coupe-froid.com
Licence RBQ : 2732-1165-36

Ferblantiers - couvreurs



Guy Corbeil

1641 A, 6^e Rang
Saint-Gabriel-de-Brandon
J0K 2N0

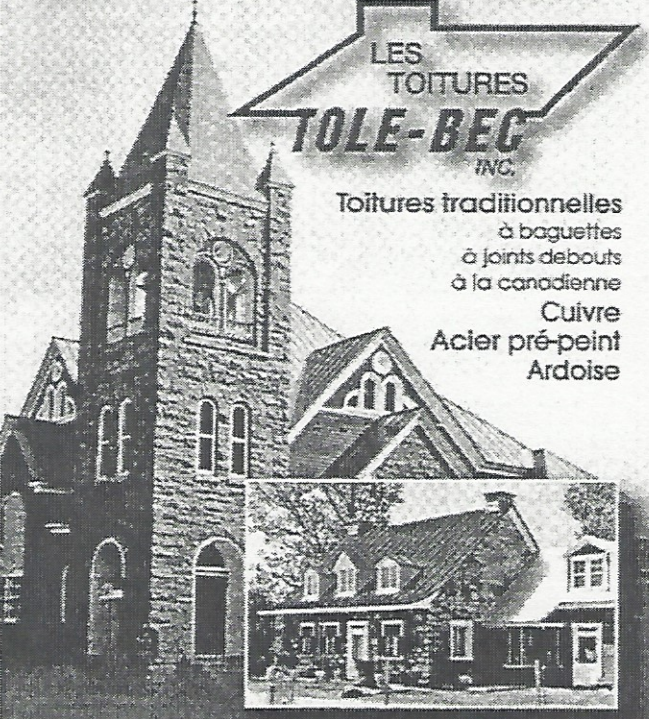
Téléphone : (450) 835-2851
Télécopieur : (450) 835-9845

Bernard Lajoie
Consultant en restauration
de bâtiments et décoration

774, rue Principale
Sainte-Hélène-de-Bagot
(Québec) J0H 1M0
(sortie 152, autoroute 20)

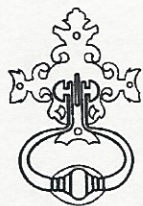
Tél. : (450) 791-2448

LES TOITURES TOLE-BEC INC.



Toitures traditionnelles
à baguettes
à joints debouts
à la canadienne
Cuivre
Acier pré-peint
Ardoise

1212 Tellier, Saint-Vincent-de-Paul, Laval
(450) **661-9737** Site Internet :
tole-bec.com



Amis et propriétaires de maisons anciennes du Québec

APMAQ — Association à but non lucratif fondée en 1980

Le ministère de la Culture et des Communications apporte un appui financier au fonctionnement de l'Association

CONGRÈS de l'APMAQ

Terrebonne 1^{er}, 2 et 3 octobre 2004

Vendredi le 1^{er} octobre

- 18h00 Accueil et remise des documents au rez-de-chaussée du Moulin-Neuf situé sur l'Île-des-Moulins dans le Vieux-Terrebonne
- 19h30 Ouverture du congrès
- Mot de bienvenue du maire de Terrebonne, monsieur Jean-Marc Robitaille.
 - Conférence publique prononcée par monsieur Gérard Beaudet, Directeur de l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal.
 - Vin d'honneur offert par la Ville de Terrebonne

Samedi le 2 octobre

- 08h00 Accueil et remise des documents au rez-de-chaussée du Moulin-Neuf - Île-des-Moulins
- 08h30 Atelier sur les assurances animé par Jacques Porlencance
- 09h45 Présentation du Plan d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A) de la Ville de Terrebonne par Raymond Provost, conseiller en urbanisme, architecture et patrimoine, Ville de Terrebonne.
- 11h00 Visite du site historique de l'Île-des-Moulins et de ses bâtiments
Guide-accompagnateur : André Fontaine, Directeur du site historique de l'Île-des-Moulins
- 12h00 Dîner au restaurant *La Delizia* situé au 839, rue Saint-François-Xavier à Terrebonne
- 14h00 Visite de maisons anciennes du Vieux-Terrebonne
- 18h30 Rendez-vous au Moulin-Neuf pour la cérémonie de remise du Prix Robert-Lionel-Séguin suivie du repas (Buffet: traiteur Louis-Philippe. *On apporte son vin.*) et de l'encan annuel tenu au profit de la *Fondation maisons anciennes du Québec*.

Dimanche le 3 octobre

- 08h30 Assemblée générale de la *Fondation maisons anciennes du Québec*
- 09h30 Assemblée générale de l'APMAQ. Les deux Assemblées ont lieu au Moulin-Neuf.
- 12h00 Repas servi sur place
- 14h00 Visite de maisons anciennes du Vieux-Terrebonne
- 17h00 Fin des activités

Inscription au congrès et réservation pour les repas

Pour participer au congrès, les membres doivent remplir le formulaire d'inscription qui est joint au présent numéro de *La Lucarne*. Le formulaire dûment rempli doit parvenir au Secrétariat de l'APMAQ avant le vendredi 20 septembre 2004 accompagné d'un chèque couvrant l'ensemble des frais reliés à l'inscription (60\$ ou 70\$) et aux repas qu'on veut prendre (possibilité de trois repas par personne au total).

Noter qu'après le 20 septembre, le montant de l'inscription est de 70\$.

Adresser le formulaire et le paiement requis à l'adresse suivante:

APMAQ, 2050 rue Amherst, Montréal (Québec) H2L 3L8

• Pour se rendre à l'Île-des-Moulins

Par l'autoroute 25 Nord, sortie 22 Est, tourner à la première rue à droite sur le boul. Moody. Par l'autoroute 25 Sud, sortie 23, prendre le chemin Gascon vers le sud. Par l'autoroute 640, sortie 38, 2^{ème} feu de circulation à gauche, chemin Gascon vers le sud.

Au bout, prendre la rue Saint-Louis à gauche. Tourner à la prochaine rue à droite sur le boul. des Braves. L'entrée de l'Île-des-Moulins est située au coin de la rue Saint-Pierre et du boul. des Braves. En entrant sur le site, dirigez-vous tout droit jusqu'au dernier bâtiment qui se nomme le Moulin-Neuf.

• Stationnement

Les automobiles ne sont pas admises sur le site de l'Île-des-Moulins mais il y a un stationnement tout près, située sur la rue Saint-Pierre en face du Théâtre du Vieux-Terrebonne.

Téléphone : (450) 471-0619

Courriel : iledesmoulins@qc.aira.com

• Pour se documenter

En préparation à la visite de Terrebonne, on peut consulter le site web du Vieux-Terrebonne à la section «visite guidée» : www.vieux-terrebonne.com. On peut également se familiariser avec l'histoire des lieux en visitant le site suivant : www.collections.ic.qc.ca/terrebonne

• Hébergement

Un autre lieu d'hébergement champêtre s'ajoute à ceux qui ont été suggérés dans le précédent numéro de *La Lucarne* : *Le petit Saint-André*, 211, rue Saint-André, Vieux-Terrebonne (450) 471-8822